RAMASSAGE DES BIODECHETS

(DECHETS ORGANIQUES, DECHETS COMPOSTABLES MENAGERS, DECHETS VERTS)

- **Déchets compostables ménagers** : fruits, légumes, épluchures, fleurs et plantes fanées (sans pots), sapins de Noël (sans décorations !) coquilles d'œufs, marcs de café et de thé, pain rassis, litières **végétales** (paille, sciure, copeaux pour petits animaux).
- **Déchets verts** : gazon, feuilles, taille de haies, légumes, fleurs, paille, branchages (**les branchages en fagots, attachés avec de la ficelle biodégradable uniquement)**, ne dépassant pas 150cm jusqu'à 8cm de diamètre et 20kg au maximum). Seules des petites quantités de déchets (maximum 1m^3) sont admises et collectées par la commune.

Le ramassage porte à porte a lieu de mi-mars à mi-novembre. Ces biodéchets sont à déposer dans des containers privés ou dans des sacs biodégradables. **Attention, nous ne ramassons pas les biodéchets déposés dans des sacs plastiques ou autres récipients.**

Durant les mois d'hiver, des containers à biodéchets sont disponibles à la déchetterie communale (Ancien Battoir).

Les personnes actives à titre professionnel dans les secteurs de l'horticulture, du paysagisme, de l'agriculture, de la viticulture ou de la sylviculture doivent évacuer leurs biodéchets directement et à leurs frais dans des centres de collecte prévus à cet effet ou les traiter dans les règles de l'art sur leur exploitation.

Le compostage est vivement recommandé.

RECYCLAGE DES DECHETS PLASTIQUES

Seuls les flacons et bouteilles vides en plastiques issus de l'usage ménager (alimentaire, cosmétique et nettoyage) sont collectés à la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs). Les flacons et bouteilles porteurs du symbole de l'ancien étiquetage "produit chimique irritant" (croix sur fond orange) ou du symbole du nouvel étiquetage "produit dangereux" (losange avec un point d'exclamation) sont également collectés.

Les plastiques suivants doivent être éliminés dans un sac à ordures officiel : flacons et bouteilles vides de produits de jardinage ou de bricolage, gobelets de yaourt, tubes, pots, barquettes (viande, fruits, fromage, etc.), vaisselle, pots de plantes, cageots, sachets, films des magazines, recharges, boîtes à œufs.